

(1) Bien vouloir cocher la case souhaitée.

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT **NON COLLECTIF** DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Place Charles de Gaulle - 49220 LE LION D'ANGERS Téléphone: 02.41.95.31.74 - Email: spanc@valleesduhautanjou.fr

## DEMANDE D'ÉTAT DES LIEUX DU FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	, lieu-dit)
• •	, 100 011/
	VILLE :
•	
•	
LIIIGII :	
Immeuble sis à :	
NOM, Prénom (ou raisor	n sociale) du propriétaire (si différent du demandeur)
	ositif
	VILLE :
	arcelleSection :
Nom et Adresse du not	aire :
Date prévisionnelle de	la signature de l'acte de vente :
Demande :	
Au Service Public d'A	ssainissement Non Collectif de la Communauté de Communes des Vallé
du Haut Aniou do bion v	ouloir réalisor un état dos liquy do mon installation
·	ouloir réaliser un état des lieux de mon installation.
•	ouloir réaliser un état des lieux de mon installation. enir l'accès de ma propriété au personnel du service, <b>c'est-à-dire</b> :
Je m'engage à maint - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards de	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du systèm es) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e pivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle
Je m'engage à maint - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards do - à rendre accessible	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du systèm es) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e pivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle l'exutoire (mettre en évidence le point de rejet final des eaux traitées).
Je m'engage à maint  - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards de  - à rendre accessible  Le refus d'accès entr	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du systèmes) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e pivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle l'exutoire (mettre en évidence le point de rejet final des eaux traitées).  aîne d'office l'impossibilité de réaliser l'état des lieux qui sera toutefo
Je m'engage à maint  - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards de  - à rendre accessible  Le refus d'accès entr facturé du fait du dépla	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du systèmes) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e pivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle l'exutoire (mettre en évidence le point de rejet final des eaux traitées). aîne d'office l'impossibilité de réaliser l'état des lieux qui sera toutefacement.
Je m'engage à maint  - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards de  - à rendre accessible  Le refus d'accès entr facturé du fait du dépla  Je m'engage à verse	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du systèmes) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e pivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle l'exutoire (mettre en évidence le point de rejet final des eaux traitées). aîne d'office l'impossibilité de réaliser l'état des lieux qui sera toutefacement.
Je m'engage à maint - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards do - à rendre accessible Le refus d'accès entr facturé du fait du dépla Je m'engage à verse somme de 200 € H.T à r	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du systèmes) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e pivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle l'exutoire (mettre en évidence le point de rejet final des eaux traitées).  aîne d'office l'impossibilité de réaliser l'état des lieux qui sera toutefacement.  er auprès du Trésor Public, le montant de la redevance qui s'élève à éception d'un titre de recette, soit 220 € T.T.C. (tarif 2023).
Je m'engage à maint - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards do - à rendre accessible l Le refus d'accès entr facturé du fait du dépla Je m'engage à verse somme de 200 € H.T à r	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du système es) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e vivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle l'exutoire (mettre en évidence le point de rejet final des eaux traitées).  aîne d'office l'impossibilité de réaliser l'état des lieux qui sera toutefacement.  er auprès du Trésor Public, le montant de la redevance qui s'élève à éception d'un titre de recette, soit 220 € T.T.C. (tarif 2023).
Je m'engage à maint  - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards do  - à rendre accessible  Le refus d'accès entr facturé du fait du dépla  Je m'engage à verse somme de 200 € H.T à r	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du systèmes) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e pivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle l'exutoire (mettre en évidence le point de rejet final des eaux traitées).  aîne d'office l'impossibilité de réaliser l'état des lieux qui sera toutefacement.  er auprès du Trésor Public, le montant de la redevance qui s'élève à éception d'un titre de recette, soit 220 € T.T.C. (tarif 2023).
Je m'engage à maint  - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards do  - à rendre accessible  Le refus d'accès entr facturé du fait du dépla  Je m'engage à verse somme de 200 € H.T à r  le cas de demande émise e notaire : ration du rapport de	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du systèmes) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e vivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle l'exutoire (mettre en évidence le point de rejet final des eaux traitées). aîne d'office l'impossibilité de réaliser l'état des lieux qui sera toutefacement. er auprès du Trésor Public, le montant de la redevance qui s'élève à éception d'un titre de recette, soit 220 € T.T.C. (tarif 2023).  Fait à
Je m'engage à maint  - à rendre tous les re de pré-traitement (foss possible). Ces regards do  - à rendre accessible  Le refus d'accès entr facturé du fait du dépla  Je m'engage à verse somme de 200 € H.T à r	enir l'accès de ma propriété au personnel du service, c'est-à-dire : gards du système d'assainissement accessibles (accessibilité du systèmes) obligatoire et accessibilité du système de traitement lorsque c'e vivent avoir fait l'objet d'une ouverture préalable à la visite de contrôle l'exutoire (mettre en évidence le point de rejet final des eaux traitées). aîne d'office l'impossibilité de réaliser l'état des lieux qui sera toutefacement. er auprès du Trésor Public, le montant de la redevance qui s'élève à éception d'un titre de recette, soit 220 € T.T.C. (tarif 2023).  Fait à